

Lorient Agglomération pionnière du tri

Lorient Agglomération agit en faveur d'une réduction et d'une valorisation maximale des déchets depuis plus de 15 ans. Une volonté qui débouche sur des résultats exemplaires.



Lorient Agglomération a fait partie des 58 lauréats du premier appel à projet national « Territoire zéro gaspillage, zéro déchet » lancé fin 2014 par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Cette année, le territoire a été nommé « Territoire économe en ressources » par l'Ademe. Cette dernière reconnaissance confirme la volonté de Lorient Agglomération de poursuivre sa politique de prévention et de gestion des déchets, de limiter la production de ces derniers et d'atteindre un recyclage optimal.

Dès 2002, date à laquelle Lorient Agglomération a acquis la compétence de la gestion des déchets sur son territoire, la collectivité a mis en place une collecte sélective avec l'équipement dans chaque foyer de bacs verts pour la récupération des biodéchets (résidus alimentaires, épluchures, coquilles d'œufs, papiers gras, fruits de mer, essuie-tout...) en porte à porte : une révolution pour l'époque. En 2005 Lorient Agglomération est la première intercommunalité de plus de 100 000 habitants à disposer d'une unité de traitement biologique destinée aux biodéchets. Le compost qui y est produit est labellisé BA (agriculture biologique) et certifié ASQA (Amendement Sélectionné Qualité Attesté).

En avance sur la réglementation

En 2016, après un test de deux ans, l'Agglomération étend ses consignes de tri à tous les emballages plastique sur l'ensemble des 25 communes du territoire. Les habitants peuvent déposer dans la poubelle jaune, en plus des emballages ménagers en métal, en carton et les briques alimentaires, tous les emballages en plastique sans exception : bouteilles, flacons, bidons, barquettes, pots, boîtes, sacs, sachets... Les déchets plastiques trouvent ainsi une seconde vie et échappe à

- Lorient Agglomération**
 - . 3^{ème} agglomération de Bretagne
 - . 207 000 habitants
 - . 25 communes
- . Territoire nommé « Territoire Économe en Ressources »
- . Territoire labellisé « Zéro gaspillage zéro déchet »
- . Territoire retenu par Citeo pour la mise en place de la collecte de tous les emballages plastiques
 - . 13 déchèteries
- . 1^{er} territoire national de plus de 100 000 habitants à s'être doté d'une unité de traitement biologique en 2005
- . 1 plateforme de compostage sur l'île de Groix pour les biodéchets et les déchets verts
- . 1 centre de tri créé en 2003 et modernisé en 2015
- . 1 installation de stockage des Déchets Non Dangereux avec valorisation de biogaz
- . 1 recyclerie avec 13 points de collectes dédiés dans les déchèteries

l'enfouissement. A titre indicatif, environ 2 000 tonnes d'emballages plastique sont triés par an sur le territoire.

Pour être efficace, ce dispositif a nécessité la création de nouvelles filières de recyclage notamment pour les plastiques particuliers comme les films, les pots et les barquettes. Les bouteilles et les barquettes en plastique clair redeviennent des bouteilles ou des vêtements. Les bouteilles et les barquettes foncées sont transformées en fibre pour le garnissage de couette. D'autres contenants deviennent des tubes, des pièces automobiles, des cintres... Au final, il reste 20% des emballages en plastique pour lequel le recyclage est encore impossible car les filières n'existent pas encore.

Parallèlement, Lorient Agglomération a dû investir dans la modernisation de son centre de tri. Il a été automatisé pour augmenter sa capacité de traitement. Installation de nouvelles machines de tri optique, création de nouveaux espaces de stockage, agrandissement des cabines de tri, réorganisation du travail des opérateurs : tout est opérationnel pour assurer le tri de tous les emballages. Le coût global des travaux s'est élevé à près de 3 800 000 euros financés à 42% par Lorient Agglomération avec la participation du Conseil départemental du Morbihan, de l'Ademe et Citeo.

Les chiffres clés 2018

Déchets collectés sur le territoire de Lorient Agglomération :

- . 7 500 tonnes de biodéchets,
- . 11 000 tonnes d'emballages (8 500 en 2017)
- . 4 300 tonnes de papiers
- . 9 500 tonnes de verre
- . 33 350 tonnes de déchets non recyclables (38 200 en 2017)
- . 2 600 tonnes de compost produites

Lorient Agglomération fait partie des 160 collectivités et des 12 millions d'habitants qui trient tous les emballages. L'objectif final est d'étendre à tout le territoire français le dispositif d'extension des consignes de tri des emballages plastique pour 2022 et faire en sorte de doubler le taux de recyclage des plastiques en France d'ici 2030 (il est de 23% aujourd'hui).

Grâce à ces efforts soutenus depuis près de 15 ans, Lorient Agglomération montre l'exemple. La collectivité affichait dès 2008 un taux de recyclage de ses déchets qui dépassait les objectifs établis par les accords de Grenelle pour 2015. Concernant la Loi de Transition pour la Croissance Verte, Lorient Agglomération a déjà atteint l'objectif de valorisation 2020 depuis plusieurs années.

Lorient Agglomération poursuit ses initiatives et étudie la mise en place d'une nouvelle filière de recyclage dédiée aux plastiques durs (jardinière, bassine...). En partenariat avec Audélor (l'Agence d'urbanisme, de développement économique et Technopole du Pays de Lorient), la collectivité maintient également ses actions dans le domaine de l'Ecologie Industrielle et de l'économie circulaire avec les professionnels. Dans le registre de la prévention, elle multiplie les opérations : organisation de portes ouvertes au centre de tri pour les scolaires (près de 600 enfants accueillis sur l'année 2018/2019) et les associations ou encore accompagnement des organisateurs d'événements culturels et sportifs dans leur transition vers la sortie du jetable.

La réduction des déchets passe encore par l'allongement de la durée d'usage des objets et la moindre dépendance au tout manufacturé. Dans ce sens, Lorient Agglomération encourage le réemploi via le Comptoir du réemploi, un établissement de « recyclerie » ouvert à tous les habitants. Les tonnages collectés dans cette perspective en déchèterie ou à domicile ne cessent d'augmenter : 527 tonnes en 2017 et 583 en 2018. Dès 2020, un programme d'animations dédiées à la transmission des « savoir-faire » sera proposé au sein des ateliers de la « recyclerie ». L'objectif est d'aider le public à se réapproprier les gestes et les techniques pour fabriquer et réparer les objets et les produits du quotidien.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

